



AUTO MOTO ECOLE FAUSTEN
4, Place des Martyrs de la Résistance
51100 REIMS
Tél: 03.26.50.85.85
@: autoecolefausten@gmail.com

Siren/Siret : 795 277 250 000 28
Agr : E.13.051.0015 0 M2

Programme de formation permis A1 et A2

L'apprentissage du code de la route se fera en salle à heures fixes du mardi au samedi, dans les locaux de l'auto école située au 4, Place des Martyrs de la résistance. Afin de satisfaire sa progression un livre de code est donné au candidat et un lien Internet pour faire des entraînement ne ligne Le candidat devra atteindre le niveau requis pour l'obtention du code de la route, à savoir, ne faire que 5 fautes maximum sur un total de 40 questions.

La formation au permis moto est une formation dispensée durant 20h de pratique, comme l'impose la loi.

Le stagiaire évoluera dans la ville de Reims, ainsi que les agglomérations alentours et de façon plus large sur toute la zone de Reims Grand Est
Le candidat devra satisfaire le niveau requis pour le plateau moto
Le candidat devra apprendre et comprendre, la trame de l'examen. Ainsi, l'inspecteur procède à l'évaluation du candidat en partant du principe que les différents points cruciaux propres à la sécurité routière sont respectés. Au fur et à mesure de l'examen, en fonction des erreurs produites ou non, la note finale évoluera en ce sens. Mais de façon plus poussée, il sera demandé au candidat d'avoir une conduite en sécurité et respectueuses des autres comme de l'environnement.

Pour ce faire, différents moyens pédagogiques sont mis en place. Le stagiaire aura à sa disposition des ouvrages permettant de retranscrire le plus fidèlement, les termes utilisés pendant l'examen pratique. Un livret de conduite est également mis à sa disposition

Par ailleurs, notre établissement s'est doté d'un matériel récent et de bonne qualité tel que trois Honda CB 500F, une Honda CB125F et une BMW 750GS.

L'encadrement de la formation est assuré par le Directeur pédagogique Mr Brancourt Olivier titulaire du permis A, B et BE, ayant l'autorisation d'enseigner N° A 09 051 0008 0 comportant les mentions A, B et BE.

L'exécution du programme de formation est suivi via un bilan de compétence conforme et identique à celle utilisée par l'inspecteur de permis de conduire. Les résultats sont appréciés par le ou la formatrice en référence au Référentiel pour l'Education à la Mobilité Citoyenne (REMC).

Une formation au permis moto touche un public large et divers, tel qu'un lycéen, un étudiant, un candidat en recherche d'emploi, une personne âgée n'ayant jamais conduit un véhicule.

La présente formation peut concerner qu'une personne maximum en même temps par moto.

Le stagiaire devra faire preuve de motivation, d'écoute, de remise en question et de volonté à faire dans les règles d'un examen, mais surtout en sécurité un déplacement dans un environnement regroupant des éléments extérieurs variés en permanence leur déplacements.